

REUNION DE BUREAU MFQ PACA

25 Octobre 2007

Compte rendu par Marc Pinetti

M.PINETTI, P.MARCH, PA.FOUSSE, M.GESTER, A.BOYARD, J.SCHOLTES
Excusé ; Marc BETINAS

Point 1 : Université de rentrée du MFQ PACA ; revue d'opération

1.1 Plénières et ateliers :

- l'atelier « audits croisés » est remplacé par un atelier « autres services » composé des thèmes suivants : audits (animation : MFQ84), groupes de travail (animation : MFQ83), documentation (animation : MFQ13).
- tout est en place pour les salles mais les responsables d'ateliers devront se munir de PC portable, vidéoprojecteur et connexions associées, si cela leur est nécessaire.
- Les participants recevront à leur arrivée : la plaquette MFQ PACA, le programme, la liste des participants, un questionnaire d'évaluation à retourner à la fin (Michelle s'en occupe)
- Les résumés d'intervention seront récupérés par Michelle auprès des intervenants et mis en ligne sur le site qui sera en service le 9 Novembre.

1.2 Répartition dans les ateliers :

- Paul-André examinera avec chaque président de département comment il voit la répartition des participants de son département.
- Paul-André et Marc établiront à partir de là un tableau de répartition qui sera communiqué aux participants.
- Si des ajustements sont nécessaires ils seront faits le vendredi en fin de matinée.

1.3 Invitations

- les invitations seront envoyées par les présidents départementaux.
- Michelle établira pour eux une lettre-type avec plan d'accès

1.4 Règlements des dépenses :

- les chambres coûtent 72 € petit déjeuner compris. Elles seront réglées par les participants à leur arrivée (cela figurera dans la lettre d'invitation).
- Sont dispensés du paiement de la chambre : les participants du MFQ83 dont la chambre sera payée par le département 83, ainsi que les intervenants des ateliers qui ne peuvent pas faire passer en frais leur hébergement.
- Toutes les autres dépenses seront réglées par le MFQ PACA.

1.5 Soirée : Michelle s'occupe d'organiser l'animation de la soirée.

Point 2 Contribution des MFQ départementaux au financement du MFQ PACA

Le Bureau reconferme à l'unanimité le niveau de contribution des départements.
La décision avait déjà été prise en réunion de Bureau le 14 Septembre 2006 et rappelée à la réunion des présidents du 12 avril 2007 : « *La règle de partage des cotisations 2007 entre départements et région est confirmée : 50/50 sur la base du plancher de cotisation* ».

11/12/2007

Seul le MFQ83 a fait parvenir sa contribution, les autres départements sont invités à l'imiter.

Point 3 : Le cas Geneviève BOTTAZZI

Geneviève BOTTAZZI, dans un mail adressé la semaine dernière à des membres du CA du MFQ PACA, affirme en conclusion :

« Historiquement le MFQ PACA s'est toujours fait remarquer par une gestion scandaleuse (président puisant dans la caisse, privilège de sous-traitance et de prestations accordés toujours au même groupe d'amis, financements non justifiés,... etc).

Il est donc impératif de pallier cette habitude. »

Le MFQ PACA considère que ces affirmations sont diffamatoires, et que la manière dont elles ont été diffusées ne peut que nuire gravement à l'image du Mouvement.

Après discussion, le Bureau du MFQ PACA décide que :

- le Président du MFQ PACA adressera une lettre recommandée à Geneviève BOTTAZZI en lui enjoignant de s'expliquer, par écrit et verbalement.
- après que Geneviève BOTTAZZI aura été entendue, le MFQ PACA statuera sur son maintien ou non au sein du MFQ.
- dans l'attente de cette décision, toute responsabilité d'animation pour le compte du MFQ PACA lui est suspendue, notamment à l'Universités de rentrée des 9 et 10 Novembre 2007.
- si certaines personnes s'estiment personnellement calomniées par son mail, il leur appartient de lui réclamer directement des comptes.
- Le président de la FAR MFQ, Pierre GOSSET, sera tenu informé de l'affaire.

La prochaine réunion sera fixée au moment de l'Universités de rentrée.